**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel du Bénin**

**(26 janvier 2023)**

Madame la Vice-Présidente, la délégation camerounaise félicite le Bénin pour l’excellente qualité de son rapport présenté, et note des améliorations considérables dans la protection et la promotion des Droits de l’Homme.

Les progrès accomplis par le Béninnous obligent à dire que ce pays se situe dans une dynamique globalement positive dans le processus de renforcement de son cadre normatif et institutionnel.

Dans un élan de coopération constructive, la délégation camerounaise aimerait formuler les recommandations ci-après :

1. Renforcer la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels au travers du processus en cours, de modernisation du droit au travail et des conditions de travail justes et favorables ;
2. Poursuivre les progrès accomplis dans la promotion et la protection des droits des femmes et des filles par les axes d’opérationnalisation de l’Institut National de la Femme ;
3. Continuer les efforts d’intégration des personnes handicapées dans le processus de facilitation de l’accès aux soins de santé et à l’éducation via la remise aux normes et standards internationaux des édifices publics.

La délégation camerounaise souhaite plein succès au Bénin dans ce processus d’Examen Périodique Universel.

Je vous remercie.